



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 05 JUILLET 2018

Date  
de la convocation

29/06/2018

Nombre  
de conseillers

En exercice

29

Présents

17

Absents

12

(Dont  
Procuration)

04

01

Vote à

l'unanimité

Pour : 21

Contre : 00

Abstention : 00

Certifié exécutoire,  
compte tenu de  
la transmission  
en Préfecture  
Le :

01 OCT. 2018

La Publication  
et/ou la notification  
du :

01 OCT. 2018

L'An Deux Mille Dix-huit, le Jeudi 05 Juillet, à dix-huit heures trente (18H30), le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa 3<sup>ème</sup> session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par lui, le 29 juin 2018.

**PRÉSENTS :** M. Jean-Louis FRANCISQUE (Maire) – Mme Josette OTTO AZINCOURT (2<sup>ème</sup> Adjointe) – M. Renaud RENIER (3<sup>ème</sup> Adjoint) - Mme Dany MARCIN PLANTIER (4<sup>ème</sup> Adjointe) - M. Justin RUPAIRE (5<sup>ème</sup> Adjoint) - Mme Gilberte EUGENIE (6<sup>ème</sup> Adjointe) - M. Philippe RENIER (7<sup>ème</sup> Adjoint) - Mme Achille Germaine HATILIP ROCH (8<sup>ème</sup> Adjointe) - M. Léonard BARTHEL - Mme Ninette SAINTE-LUCE - Mme Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE - M. Louis LAROCHELLE - M. Michel CHAIBRIANT - Mme Marie-Agnès SAINT-VAL - Mme Christelle GILLES (Arrivée à 19h) - M. Jean-Philippe NOËL - Mme Laurence LAROCHELLE .....(17)

**REPRÉSENTÉS :** M. Claude MAGLOIRE (1<sup>er</sup> Adjoint) (ayant donné procuration à Mme Dany MARCIN) - M. Claude JERSIER (ayant donné procuration à Mme Christelle GILLES) - Mme Lucie LAROCHELLE (ayant donné procuration à M. Jean-Philippe NOËL) - Mme Justina FAVORINUS (ayant donné procuration à M. Justin RUPAIRE).....(04)

**ABSENTS :** Mme Louisiane DEGLAS - M. François EDAU - Mme Annick BARTHEL - Mme Chantal MACHARES - M. Jean-Luc LIBER - M. Jimmy FAUSTA - Mme Laurence CHRISTOPHE - M. José JULAN .....(08)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercices, lesquels sont au nombre de 29, il a été conformément à l'article L.2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, Mme Marie-Agnès SAINT-VAL a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

**DECISION MODIFICATIVE N°1  
AU BUDGET PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2018  
DE LA COLLECTIVITÉ**

**DISPOSITIF DÉCISIONNEL**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Budget Primitif de la commune pour l'exercice 2018 adopté par délibération n°11 du Conseil Municipal du 05 avril 2018 ;
- Vu le projet de Décision Modificative budgétaire n°1 présenté par Monsieur le Maire pour la commune et qui se traduit ainsi qu'il suit :

PRÉFECTURE DE LA GUADELOUPE  
Courrier  
Arrivé  
Le : 01 OCT. 2018  
Service Courrier



<b>Fonctionnement</b>				
<b>Dépenses</b>				
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant
011	61521	414	Entretien, aménagement de terrain	25 000,00
<b>Sous-Total 011</b>			Charges	<b>25 000,00</b>
	023		Virement à la section d'investissement	39 000,00
<b>Sous-Total 023</b>				<b>39 000,00</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>				<b>64 000,00</b>
<b>Recettes</b>				
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant
72	722	01	Immobilisation corporelle	39 000,00
<b>Sous-Total 72</b>			<b>Production immobilisée</b>	<b>39 000,00</b>
74	74718		Participations Etat, Autres	25 000,00
<b>Sous-Total 74</b>			<b>Dotations, Subventions et participations</b>	<b>25 000,00</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>				<b>64 000,00</b>

<b>Investissement</b>				
<b>Dépenses</b>				
Article	Opération	Fonction	Libellé	Montant
2313	222	414	Travaux Terrain de pétanque à Grand'Anse	39 000,00
<b>Total dépenses d'investissement</b>				<b>39 000,00</b>
<b>Recettes</b>				
Article	Opération	Fonction	Libellé	Montant
021		01	Virement de la sectio de fonctionnement	39 000,00
<b>Total recettes d'investissement</b>				<b>39 000,00</b>

- Considérant la nécessité d'inscrire ces nouveaux crédits ;

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité,**

Article 1

**Adopte** la Décision Modificative n°1 au Budget de l'exercice 2018 de la commune de Trois-Rivières.

Article 2

**Autorise** Monsieur le Maire à effectuer, à l'intérieur de chaque chapitre, les virements de crédits qui seraient nécessaires, et à ouvrir, en cas de besoin de nouveaux articles.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre



Pour extrait certifié conforme,  
**Le Maire, Président de séance,**

Jean-Louis FRANCISQUE